

AVIS de RECRUTEMENT

Un concours sur titres de la fonction publique hospitalière est organisé par le Département de l'Aveyron pour le recrutement de **cinq Assistants Socio Educatifs (spécialité Educateur Spécialisé)** à la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille.

Les dossiers de candidature devront être déposés auprès de la Direction des Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité (Service Emploi Formation – BP 724 – 12007 RODEZ CEDEX) dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'arrêté organisant un concours sur titres pour le recrutement de cinq Assistants Socio Educatifs (spécialité Educateur Spécialisé) à la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille sur le site de l'ARS soit entre le 5 avril et le 5 mai 2022.

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les assistants socio-éducatifs sont recrutés par concours sur titres organisé par l'autorité investie du pouvoir de nomination et ouvert pour l'emploi d'éducateur spécialisé, aux titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou aux titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

II - CONSTITUTION des DOSSIERS de CANDIDATURES

Les dossiers doivent être constitués par les pièces suivantes :

Pièce n° 1 : Une lettre de motivation

Pièce n°2 : un curriculum vitae précisant : le parcours professionnel, les actions de formations suivies, les travaux effectués ainsi que la situation administrative

Pièce n° 3 : une copie du diplôme d'Etat correspondant au métier exercé

III - EXAMEN des DOSSIERS de CANDIDATURES

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission dont les membres seront nommés par un arrêté du Président du Département. Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission convoquera à un entretien ceux dont elle aura retenu la candidature.